



Drame au commissariat de Dunkerque

RÉUNION AVEC LE PRÉFET DE RÉGION

Suite à la tentative de suicide au commissariat de Dunkerque jeudi dernier, nous avons été convié à une réunion par le Préfet de la Zone de Défense nord ce vendredi 17 juin.

Le SNIPAT a rappelé plusieurs points :

Si le commissariat tourne plutôt bien c'est avant tout grâce à **l'investissement et l'engagement des agents** de cette circonscription.

Cet investissement souffre du manque de reconnaissance de la part de l'administration

A Dunkerque, aujourd'hui, on peut noter des problématiques locales, mais surtout des problématiques nationales. Manque de moyens humains, logistiques, financiers.

La filière investigation est en très grande souffrance.

Les différentes réformes de la Police nationales mises en place ces dernières années n'ont pas été suffisamment anticipées et conduisent aujourd'hui à une augmentation de la charge de travail sans être en adéquation avec les ressources nécessaires.

Aujourd'hui on parle de Dunkerque. Le SNIPAT a rappelé que beaucoup de circonscriptions sont en souffrance dans la zone. **Que le mal-être est généralisé.**

Il concerne toutes les directions de la PN. (SP, CRS, ENP etc) et même au-delà : tous les périmètres du Ministère (PN, SGAMI etc...) ainsi que tous les grades et toutes les filières.

Toutes Filières

Votre bureau zonal :

snipat.nord@orange.fr

Nicolas DRUELLE

06 78 05 11 42

Soazig HENRIO

06 85 33 02 25

Jérôme DERUELLE

Le SNIPAT a évoqué **l'insuffisance des moyens ministériels à disposition des SSPO et de la médecine de prévention**. Une cellule de veille dans laquelle la réponse attendue par les agents (aux problématiques de manque d'effectif de trop plein de charge de travail) est en décalage avec la réponse apportée par l'administration (on propose un BBQ, des moments de convivialité et on se revoit dans 6 mois)

Le SNIPAT a expliqué que **le syndrome du commissariat éloigné de sa DDSP n'est pas seulement une vue de l'esprit**, mais c'est une réalité que les agents ressentent au jour le jour : 2 ans pour recevoir une moto, plusieurs semaines entre la rédaction d'une instruction au ministère et son arrivée dans un service RH de proximité, plus d'un an pour recevoir un siège ergonomique...

Le SNIPAT a rappelé que les agents ont peur de parler, sans doute par peur d'être « mis dans une case ». Enfin le SNIPAT a évoqué l'augmentation ressentie du nombre de procédures disciplinaires, à contrario des récompenses (ex : les lettres de félicitations n'apparaissent que très rarement dans les dossiers individuels, alors que les sanctions disciplinaires n'y sont quasi jamais oubliées)

